



Réforme des retraites :

26 novembre 2013

NOUS NE LÂCHONS RIEN !

Rassemblement sur l'heure du midi. Rendez vous à partir de 11 H 30 -
Place de la République à LILLE

Hors des projecteurs médiatiques, le projet de réforme de retraite est toujours en cours d'adoption. La CGT ne lâche rien de son action :

➡ **Parce que le projet de réforme est injuste.**

Il va particulièrement pénaliser les femmes et les jeunes et dégrader pour tous le montant des pensions ;

➡ **Parce que le projet de réforme est particulièrement inéquitable.**

Il fait peser l'ensemble des efforts de financement sur les salariés et les retraités. Les salariés vont voir leurs cotisations augmenter alors que les salaires stagnent. Les retraités vont voir leur pouvoir d'achat baisser par le report de 6 mois de la revalorisation de leur pension alors que leur montant ne cesse de diminuer en application des réformes antérieures.

Les attentes sont fortes. Les sondages le disent, les français sont toujours très attachés à la retraite à 60 ans et à une réelle reconnaissance de la pénibilité permettant de partir bien avant l'âge de 60 ans.

Pour répondre aux besoins des salariés et des retraités, la CGT maintient ses exigences

- . **Le rétablissement de l'âge d'ouverture des droits à 60 ans**, avec une retraite d'au moins 75% du salaire d'activité pour la majorité des salariés et au moins égale au SMIC, la prise en compte de la pénibilité par des mesures d'anticipation d'âge avant 60 ans.
- . **L'égalité entre les femmes et les hommes.**
- . **Une retraite de haut niveau pour le plus grand nombre** et en particulier les plus jeunes d'entre nous.

Financer de façon pérenne une retraite satisfaisante pour toutes et tous c'est possible :

- **Par une augmentation de la cotisation employeur** et sa modulation en fonction de la politique salariale et d'emploi et de la part des salaires dans la valeur ajoutée de l'entreprise,
- **Par la création d'une contribution sociale sur les revenus financiers des entreprises**, au même taux que les cotisations assises sur le travail. Cette mesure permettrait de dégager 20 à 30 milliards d'euros par an,
- **Par un élargissement de l'assiette des cotisations sociales sur l'ensemble des rémunérations** (primes, intéressement, participation ...).

Plutôt que de répondre aux injonctions du Medef, il convient de supprimer pour les entreprises les exonérations de cotisations sociales, mesures qui n'ont pas montré d'efficacité en matière d'incitation à l'emploi stable ; bien au contraire les plans sociaux se multiplient et ce malgré la loi dite de « sécurisation »

de l'emploi. Ces exonérations s'élèvent aujourd'hui à près de 30 milliards d'euros par an. Atteindre l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, permettrait d'augmenter les ressources du système de 10 milliards d'euros aux horizons 2020.

Nos propositions tiennent la route.

Dans le cadre de notre triptyque, Salaires/Emploi/Protection Sociale, la CGT appelle

le 26 novembre 2013 (veille du vote) la CGT appelle les salariés à cesser le travail, à se rassembler et manifester :

EVENTUELLEMENT LIEU ET HEURE POUR LES RASSEMBLEMENTS LOCAUX DEVANT LES SOUS-PREFECTURES